



# CR de rencontre CGN – SCTL (GTE) 7 octobre 2013 de 16h30 à 18h10

---

## 1 PARTICIPANTS :

Pour la CGN :

- L.-A. Baehni, Directeur général
- K. Mettan, Directrice commerciale
- L.Thierry, capitaine
- O.Dénéreáz, Chef du service exploitation
- M. Gaberthuel, Directeur Financier

Pour la SCTL-GTE :

- Yann Rochais (N1)
- Patrick Bernard (N2)
- Pascal Varenio (N4)

Excusé pour la SCTL-GTE : Quentin Déal (N1) coordinateur SCTL

## 2 ORDRE DU JOUR

- ✓ Situation du Day to day (incidents, pannes, arrivées à Ouchy, contrôle des billets,...)
- ✓ Horaires et tarifs 2014, planning de maintenance des bateaux
- ✓ Point de la fréquentation à fin septembre
- ✓ Situation et avenir de la N4
- ✓ Avancée des travaux du groupe de travail Vd-CG74

## 3 ACCUEIL / INTRODUCTION

M. Baehni souhaite prendre l'ordre du jour dans le sens inverse indiquant que le point sur l'avancée des travaux du groupe de travail Vd-CG74 donne des informations importantes.

## 4 AVANCÉE DES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL VD-CG74

M. Baehni fait le résumé de la réunion du 22 août 2013, il indique que :

- C'est la première fois qu'il y a un rapprochement entre les autorités françaises (Conseil Général 74) et suisses (les Conseillers d'Etat vaudois : N. Gorrite et P. Broulis) sur la problématique du transport lacustre. La CGN et le service de la mobilité du Canton de Vaud doivent remettre un rapport à ce groupe de travail avec l'ensemble des propositions sur les évolutions de l'offre de la CGN.



- Ce rapport doit être finalisé pour janvier 2014.
- Ce rapport, pour M. Baehni sera la base pour le travail du groupe Vd-CG74 et la conclusion finale sera plus politique
- Pas d'information sur la constitution du groupe de travail.

La SCTL demande à être intégrée dans ce groupe de travail composé par la CGN et le service de la mobilité du Canton. M Baehni indique que la SCTL serait approchée dans un second temps mais que pour le moment, la direction de la CGN travaille sur un document conçu par des spécialistes du transport.

## 5 SITUATION ET AVENIR DE LA N4

La CGN a envoyé plusieurs courriers aux Maires de Chens-sur-Léman et d'Yvoire sur l'avenir de la ligne et son éventuel déplacement. A ce jour, seul le Maire d'Yvoire a fait une réponse plutôt positive pour un transfert de la ligne de Chens à Yvoire. Pas de réponse actuellement du côté de Chens. Cette modification de destination n'est pas un problème, elle pourrait être mise en place rapidement du côté de la CGN.

## 6 HORAIRES ET TARIFS 2014

### 6.1 Horaires

#### 6.1.1 CGN02

- Qui est la personne derrière le site CGN02 ?  
C'est un ancien des CFF, consultant pour la CGN et passionné par les bateaux et les transports
- Valeurs des informations présentées sur ce site ?  
Les informations sont valables et fiables
- Pourquoi la CGN ne met pas ces informations sur son site ?  
La CGN reconnaît un problème de communication entre le site CGN02 et elle.

La SCTL demande à être informée directement par la CGN sur ces données avant de les découvrir sur le site CGN02. La Direction de la CGN est disposée à changer sa stratégie de communication en ce sens.

Pour rappel, informations de CGN02

*« L'horaire 2014 est très similaire à celui en vigueur en 2013. Un gros changement est cependant à l'étude sur une ligne frontalière, mais en l'état rien n'est encore décidé. »*

Cette phrase concerne la ligne N4

### 6.2 Modifications annuelles disponibles sur le site CGN02

Ligne	Modifications annoncées	Pourquoi ? Les réponses de la CGN
N2	Le départ de Thonon à <b>6h40</b> est avancé à <b>6h30</b> , arrivée à Ouchy 7h17	Explication supplémentaire de la CGN : ce départ avancé de 10 minutes permet la mise en place du bateau à 8h20 à Thonon
N2	Nouvelle course départ Thonon <b>8h20</b> , arrivée à Ouchy 9h10	Cette course répond pour la CGN à la demande pour les usagers laissant un enfant en crèches.

		Pour mettre en place cette nouvelle traversée, la CGN avance le bateau de 6h40 à 6h30
N1/N2	Départ <b>Ouchy de 22h30 est avancé à 22h15</b> par Navibus, Evian 22h35, Thonon 22h55, retour Ouchy 23h27.	Répond avec ce nouvel horaire à des demandes faites par des usagers pour assurer des correspondances avec des transports en commun lausannois.
N2	Départ <b>Ouchy 18h40</b> toute l'année	Plus de changement d'horaire été/hiver, le bateau est toujours à 18h40
N2	Course ralentie à 25 km/h, <b>Ouchy 15h30</b> > Thonon 16h20 Course ralentie à 25 km/h, <b>Ouchy 16h30</b> > Thonon 17h20	Courses plus assurées par des Navibus qui seront maintenant en réserve en cas de problème sur les lignes

M. Baehni indique que ces horaires seront les mêmes en 2015. Il serait possible de faire quelques ajustements.

La SCTL indique à la CGN qu'elle doit expliquer aux usagers ces changements d'horaires afin d'éviter des réactions de certains usagers. Le site CGN02 ayant donné un argumentaire très différent de celui de la CGN sur le bateau avancé à 6h30 au départ de Thonon, on constate un gros problème entre la CGN et son consultant.

### 6.3 Tarifs 2014

La CGN informe que les tarifs 2014 ne seront pas augmentés. La SCTL aurait considéré toute augmentation comme déplacée au regard de :

- La dégradation des conditions de transport
- La durée des traversées augmentées
- La fréquentation en augmentation sur toutes les lignes
- Les pannes des bateaux comme celles du Léman dernièrement et ses répercussions...

La Direction de la CGN confirme que ces points ont été pris en compte dans la décision.

## 7 PLANNING DE MAINTENANCE DES BATEAUX

Voici les dispositions prises :

- Maintenance des bateaux
  - N1 : bateau Léman en révision du 21 octobre au 23 novembre 2013, sera remplacé par la Suisse (bateau à vapeur)
  - N2 : dès janvier, les bateaux G. Guisan et H. Dunant seront remplacés par le Lausanne.
- La rénovation du Ville de Genève à partir du 21 octobre 2013. Cette rénovation doit augmenter le nombre de places en réorganisant l'espace pour faire du transport public, et changer les moteurs pour augmenter la vitesse.

## 8 POINT DE LA FRÉQUENTATION À FIN SEPTEMBRE

### 8.1 Analyse de la CGN sur les 3 lignes

Les augmentations restent dans le trend de l'analyse faite lors de la dernière rencontre avec pour 2016 une saturation sur toutes les lignes (en nombre de places maximum OFT).



### **8.1.1 N1**

Augmentation de 12% similaire à l'augmentation de l'année dernière.

### **8.1.2 N2**

Léger tassement, avec un taux d'augmentation de 11% alors qu'il était l'année dernière de 32%.

### **8.1.3 N4**

Augmentation la plus forte avec un taux d'augmentation de 33%, comparé à 15% en 2012.

## **9 SITUATION DU DAY TO DAY**

### **9.1 Incidents et pannes**

Pour faire suite à la panne du Léman le vendredi 27 septembre 2013, la CGN indique qu'elle a fait un choix pour pénaliser le moins de personnes. Elle a transféré le bateau Ville-de-Genève de la N2 sur la N1 et mis un Navibus sur la N2. Résultat : des usagers de la N2 restés sur le quai (environ 30) !

La SCTL a fait remarquer à la CGN le manque de communication sur la situation.

Les usagers ont reçu comme information qu'un second bateau serait mis en place.... Au final, pas de bateau et un sentiment de grande frustration des usagers N2.

La CGN indique :

- Que des SMS ont été envoyés... M. Baehni confirme, mais il l'a réceptionné à 1h00 du matin...
- Qu'il n'y avait pas d'autres bateaux disponibles pour prendre en charge les usagers restés à quai.

La SCTL a fait remarquer à la CGN qu'il fallait communiquer ces informations le jour même par les moyens à dispositions sur les quais :

- Affichages lumineux
- Annonce vocal (sonorisation)

### **9.2 Arrivées à Ouchy**

La SCTL demande de respecter des horaires à l'arrivée des bateaux en particulier pour la N2 à 7h30 afin d'éviter l'afflux de passager au M2.

Les différents bateaux de la N2 doivent accoster obligatoirement sur le quai n°2 avec une passerelle large. Cette demande a déjà été faite par la SCTL lors des dernières rencontres avec la direction de la CGN. Pour le moment, force est de constater que cette décision n'est pas respectée par les équipages. La décision d'un homme impacte la fluidité dans le M2 et génère le mécontentement des usagers lausannois du métro.

SCTL souhaite :

- Un respect des horaires pour le bateau de la N2 voire de l'avance par rapport à l'arrivée de la N1
- Un accostage systématique au quai n°2
- Un débarquement avec des passerelles larges
- Un contrôle systématique des billets dans le bateau, et non à la sortie

Réponse de la CGN par l'intermédiaire de son capitaine qui indique que :

- Selon les conditions météo et la suite du service, il n'est pas toujours possible d'accoster au quai n°2



- Pour les contrôles, les changements sont pour les équipages un gage de qualité. Par ailleurs, les remarques des usagers ne sont pas toujours cohérentes, certains n'apprécient pas le contrôle durant la traversée.....
- Le retard à l'arrivée est quelques fois dû à un retard au départ de Thonon... le capitaine attendant des pendulaires en retard de quelques minutes....
- 

La SCTL fait remarquer que le capitaine se doit de respecter les horaires. La prise en compte d'une situation individuelle a un impact direct sur plusieurs centaines de personnes.....

## **10 DIVERS**

### ***10.1 Procédure de sécurité***

La prochaine présentation des procédures de sécurité sur les bateaux aura lieu début novembre. Par ailleurs, M. Dénéreaz confirme que tous les mois, un message à la sonde des bateaux est fait concernant les mesures de sécurité.

La SCTL indique qu'il n'y a pas ce type d'annonce tous les mois.

### ***10.2 Alternative en cas de tempête***

La procédure est inchangée : la CGN a un contact direct avec MétéoSuisse ce qui lui permet d'anticiper et de décider à l'avance la suspension des traversées. Le principe de précaution sera appliqué.

### ***10.3 Nettoyage préventif des quais et des passerelles cet hiver en cas de neige ?***

La CGN va prendre des contacts avec les municipalités.

### ***10.4 Position des vélos et vélos pliables sur les bateaux surchargés comme le Léman***

La SCTL indique qu'il faudrait éviter de trouver des vélos et vélos pliables dans les zones de passages et plus particulièrement au débarquement. La CGN prend note. A suivre....

### ***10.5 Quid des bateaux non fumeur même sur les ponts extérieurs.... Le bateau est un lieu public ?***

Les ponts extérieurs seraient considérés comme des terrasses de type restaurant donc pas d'interdiction de fumer.